



DESTINÉ AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL  
OCTOBRE 2015

# le bulletin du RIOCM

## ÉDITORIAL

### Pourquoi nous serons fermés les 2 et 3 novembre

PAR SÉBASTIEN RIVARD  
COORDONNATEUR

**Pour la deuxième année consécutive, des centaines d'organismes à Montréal et partout au Québec fermeront leurs portes pour dénoncer le manque de reconnaissance et de soutien du gouvernement, particulièrement en contexte d'austérité.**

Si nous en sommes rendus là, c'est que nos rencontres de ministres, pétitions et manifestations n'ont pas ouvert les cœurs ni les coffres des élus. Le gouvernement maintient la ligne dure. Le financement à la mission n'a pas été coupé, mais tout le reste autour s'écroule. Ça suffit !

M. Couillard prétend que ses mesures d'austérité n'ont pas d'impact ? Le communautaire est sur la première ligne de problèmes aussi importants que la défense des droits, la lutte à la pauvreté et le soutien des personnes qui cherchent un lieu de soutien ou de réconfort dans cette société de plus en plus dure. Nous allons lui remettre les clés de nos organismes pour deux jours et le laisser constater de lui-même la réalité sur le terrain.

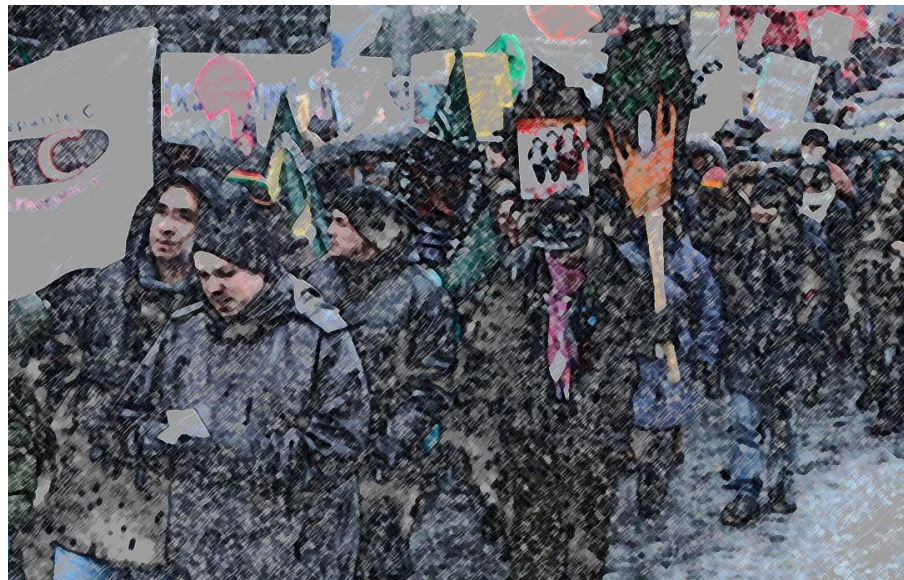
Mais est-ce que cela donnera quelque chose cette fois ? Bien sûr !

Chacune de nos manifestations de solidarité permet de mettre en lumière une réalité que le gouvernement peut de moins en moins ignorer. De nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer l'inefficacité de la rigueur budgétaire et ses conséquences sur les plus démunis-e-s.

Le gouvernement ne pourra maintenir encore bien longtemps sa politique si nous poursuivons avec constance nos mobilisations.

La semaine du 2 novembre, c'est le temps de faire parler du communautaire et de ses membres, c'est le temps de nous unir.

Si nous étions 2000 le 17 novembre 2014\*, nous serons encore plus nombreuses et nombreux cette année. Notre mission est importante, défendons-la ! ■



\* Pour revoir des extraits de la manif du 17 novembre 2014  
<https://www.youtube.com/watch?t=4&v=OdHovbp94po>

# Montréal : 2 - 3 NOVEMBRE 2015

## Le communautaire, on n'a pas les moyens de s'en passer!

# ON FERME !

**RIOCM**  
LES DROITS, ÇA SE DÉFEND!  
DEFENSEDES DroITS.COM

JE TIENS À MA  
COMMUNAUTÉ  
JE SOUTIENS LE  
COMMUNAUTAIRE  
JESOUTIENSLECOMMUNAUTAIRE.ORG

→ Le matériel de mobilisation est disponible au [www.acamontreal.com](http://www.acamontreal.com)

## Semaine de fermetures et d'actions du communautaire

PAR MARIE-ÈVE CARPENTIER  
AGENTE DE MOBILISATION

Les politiques d'austérité imposées par le gouvernement libéral ébranlent les conditions de vie des moins bien nantis, provoquent le démantèlement de plusieurs programmes sociaux et services publics, tout en fragilisant l'existence de nombreux organismes communautaires. Pensons aux six Centres d'éducation populaire de Montréal qui sont en péril en raison des compressions imposées à la CSDM ou encore à la réduction de la prestation d'aide sociale aux personnes fréquentant les centres de traitement des dépendances qui a pour effet de fragiliser l'offre de services de ces centres, voire de les contraindre à fermer leurs portes. Mentionnons également la valse-hésitation du SACAIS à reconduire les protocoles triennaux qui crée de grandes incertitudes chez les groupes de défense collective des droits.

Dans ce contexte où la population desservie par les organismes communautaires est durement touchée par les compressions budgétaires et où l'action communautaire souffre d'un manque de reconnaissance et d'un sous-financement, la mobilisation est incontournable !

Répondant à cet impératif, plusieurs réseaux organisent différentes actions dans le cadre de la semaine de fermetures et d'actions du communautaire. Bien qu'elles se situent dans un contexte d'austérité, ces actions visent à aller au-delà de la dénonciation des effets des

compressions budgétaires au profit de revendications touchant plus largement la reconnaissance et le financement de l'action communautaire.

Cette semaine de fermetures et d'actions aura lieu du 2 au 6 novembre. Les groupes sont plus particulièrement appelés à fermer leurs portes les 2 et 3 novembre, afin de participer, avec leurs membres, aux deux principales actions visant à revendiquer un financement adéquat, ainsi que la reconnaissance du rôle et de l'autonomie de l'action communautaire.

### Commission populaire pour l'action communautaire autonome

**Le 2 novembre** – À Montréal, les groupes sont invités à participer aux audiences de la Commission populaire pour l'action communautaire autonome initiée dans le cadre de la campagne « Action communautaire autonome – Actions gouvernementales exigées » du RQ-ACA et ayant pour objectif de revendiquer 1) le respect de la politique gouvernementale, 2) un financement adéquat des organismes d'ACA et 3) l'indexation annuelle de leur financement. Ces audiences organisées par une coalition de groupes et regroupements régionaux et locaux auront lieu, à Montréal, le **2 novembre de 10 h à 16 h au Centre Saint-Pierre**. Nous encourageons les groupes, et plus particulièrement leurs membres, à y participer et y présenter un témoignage illustrant l'impact positif de leur organisme,

Événement facebook  
de la Commission :  
<https://www.facebook.com/events/167626090243910/>



Événement facebook  
de la manifestation :  
<https://www.facebook.com/events/879934132092506/>



leurs doléances, ainsi que la nécessité d'une meilleure reconnaissance et d'un meilleur financement.

Parallèlement à ces audiences, un espace sera réservé au Centre Saint-Pierre pour un *OFF Commission* où les participant-e-s pourront notamment échanger, prendre part à un vox-pop, s'informer lors d'ateliers sur les enjeux actuels du milieu communautaire et créer des bannières en prévision de la manifestation du lendemain.

- Dans le but de vous offrir le meilleur accueil possible, les groupes désirant participer sont priés de remplir le [formulaire d'inscription](#) avant le 15 octobre.
- Ceux qui souhaitent témoigner le jour des audiences ou encore proposer un témoignage par écrit doivent, en plus de ce formulaire, remplir le [formulaire du RQ-ACA](#) et nous le transmettre par courriel à l'adresse suivante : [marie-eve@riocm.ca](mailto:marie-eve@riocm.ca) avant le 2 novembre.
- Les groupes peuvent également consulter le [guide du RQ-ACA](#) pour préparer leur témoignage.

## Manifestation unitaire pour la reconnaissance et le financement de l'ACA

**Le 3 novembre** – Des manifestations visant à revendiquer un financement adéquat et une véritable reconnaissance de l'action communautaire auront lieu dans l'ensemble des régions du Québec.

Dans un contexte où l'action communautaire est attaquée de toutes parts, notamment par la nouvelle loi sur le lobbyisme, le droit associatif, la privatisation de la lutte à la pauvreté et le manque de reconnaissance de ses pratiques, nous encourageons les groupes d'action communautaire à venir exprimer leur colère à la manifestation du **3 novembre à Montréal. Rendez-vous à 13 h devant les bureaux de Philippe Couillard.**

Le point de départ de cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'un appel, qui sera lancé à l'ensemble des groupes et regroupements d'action communautaire, à interpeller le premier ministre Philippe Couillard pour lui demander une rencontre, afin de lui présenter les récriminations et revendications portées par le milieu communautaire. Les organismes sont invités à apporter leurs vieilles clés pour une action symbolique en lien avec notre thématique et la fermeture des groupes.

La manifestation se terminera à la place Émilie Gamelin et sera suivi d'un 4 à 6 au comité social centre-sud où les participant-e-s pourront solidariser et profiter de boissons chaudes.

Du transport des extrémités de l'Île pourrait être organisé si des organismes en expriment le besoin.

Nous encourageons également les groupes à organiser une action, un rassemblement ou une marche dans leurs quartiers respectifs le mardi matin en matinée, avant de converger vers la manifestation. *(suite à la page suivante)*

## Le 2-3 novembre, serez-vous fermés ?

Nous compilons présentement une liste d'organismes qui seront fermés les 2 et/ou 3 novembre. L'an passé, nous étions 192 groupes. Cette année, nous sommes capables d'être plus. Si votre groupe prévoit être des nôtres, merci de nous l'indiquer au :

[https://docs.google.com/forms/d/1mYptIzSiGShRCNimMMnXn4FemngXt17LFyeE811pzF8/viewform?edit\\_requested=true](https://docs.google.com/forms/d/1mYptIzSiGShRCNimMMnXn4FemngXt17LFyeE811pzF8/viewform?edit_requested=true)

Nous vous invitons à nous communiquer toute autre action ou initiative prévue dans votre milieu !

Vous trouverez toute l'information sur les actions de la semaine au [www.acamontreal.com](http://www.acamontreal.com)

Vous pouvez notamment y télécharger le matériel de visibilité.

## Formation 10 milliards de solutions

**Le 4 novembre** – Formation *10 milliards de solutions* : Nous avons les moyens de faire autrement de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics au Centre Saint-Pierre de 13 h à 16 h. Cette formation vise à permettre l'appropriation d'un éventail de mesures fiscales progressistes et de mécanismes de contrôle des dépenses qui permettraient au gouvernement du Québec de renflouer ses coffres afin de financer adéquatement les programmes sociaux et les services publics.

### Plus d'information

Si vous le désirez, une personne du RIOCM peut se déplacer dans vos milieux, afin de parler à vos membres de ces actions et de vous distribuer du matériel promotionnel.



**Contactez Bruno ou Marie-Ève par téléphone : 514-277-1118 ou par courriel : [marie-eve@riocm.ca](mailto:marie-eve@riocm.ca) [bruno@riocm.ca](mailto:bruno@riocm.ca).**



## Campagne 30 jours pour sauver les CEP

PAR SAUVONS LES CEP

**L**es six centres d'éducation populaire de Montréal (CEP) sont présentement menacés de fermeture à cause du refus du ministre de l'Éducation François Blais de leur accorder un financement annuel de 750 000 \$. Ces centres viennent en aide de façon quotidienne à plus de 6000 familles réparties dans les quartiers les plus défavorisés de Montréal.

La rentabilité sociale des CEP n'est plus à prouver. Leur fermeture entraînerait des coûts sociaux bien plus élevés que les économies budgétaires que souhaite réaliser le gouvernement. Nous demandons au ministère de l'Éducation de se responsabiliser en **conservant la propriété publique des bâtiments**, en **finançant les coûts d'opération et de rénovation des bâtiments**, et en **renouvelant le financement à la mission qui leur a été retiré**.

Une action à prendre : allez signer la lettre d'appui sur le site web de la campagne et partagez-la !  
<http://sauvonslescep.com/>



## Dossier taxes et cotisations aux SDC : de nouveaux pouvoirs à la Commission des Municipalités du Québec

La Commission des Municipalités du Québec, l'instance à laquelle obtenir une exemption de taxes pour les organismes sans but lucratif, pourra peut-être également intervenir dans les dossiers de cotisations aux Sociétés de développement commercial (SDC).

En effet, la Commission attend un jugement de la cour pour savoir qui, des villes ou de la Commission, a le pouvoir d'agir dans ces dossiers.

Déjà, un de nos membres a obtenu un remboursement rétroactif de ses cotisations. Ainsi, même si le jugement n'a pas encore été rendu, il semblerait possible de présenter une demande à la Commission advenant un litige avec votre SDC ou si celle-ci n'a pas de politique de remboursement des cotisations des OSBL.

Plus d'information sur les exemptions de taxes :

<http://www.cmq.gouv.qc.ca/services-domaines-intervention/demandes-exemptions-taxes-municipales>

# Des nouvelles de la Coalition Main Rouge

## Actions de l'automne

PAR COALITION OPPOSÉE À LA TARIFICATION ET À LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS



### Samedi le 28 novembre : manifestation unitaire à Montréal

La manifestation unitaire contre l'austérité et pour un meilleur partage de la richesse aura lieu le samedi 28 novembre, à 13 h, à Montréal. Du matériel de mobilisation est en préparation, détails à venir.

### 8 octobre, action à mobilisation restreinte « Femmes et austérité » dans le cadre de la MMF2015

Dans le cadre des actions menant à la manifestation du Québec de la Marche mondiale des femmes, répondant à l'appel de la Coordination du Québec de la MMF, une action à mobilisation restreinte aura lieu à Montréal le 8 octobre. Pour en savoir plus sur les actions de la Marche et sur la caravane qui la précédera : [site web](#) et événement [Facebook](#).

### Convergence des luttes vers un large mouvement de mobilisation cet automne

Lors de l'assemblée les membres de la Coalition main rouge ont adopté « Qu'après un éventuel décret dans les secteurs publics et parapublics, dans une perspective de solidarité, que la Coalition appelle ses membres des différentes régions à se mobiliser et à organiser le plus rapidement possible des actions dérangeantes et/ou à tenir des consultations sur la grève (ou fasse la grève dans le cas des organisations ayant des mandats en ce sens) contre l'austérité, en particulier contre la destruction des services publics et des programmes sociaux, et pour une fiscalité permettant un meilleur partage de la richesse, afin d'œuvrer à la convergence des luttes contre les inégalités sociales ». Cet automne, il faut donc se préparer à faire converger nos efforts contre l'austérité et pour un meilleur partage de la richesse, dans la perspective de **faire des gains**, notamment sur la fiscalité. Faisons circuler le message, en partageant la [vignette facebook](#), qui se retrouve plus bas, ainsi que sur [notre site web](#).

### Suites au rapport Godbout

Préoccupés par l'attention portée par le gouvernement au rapport de la Commission d'examen de la fiscalité québécoise, les groupes de la Coalition ont convenu de poser quelques gestes supplémentaires visant à continuer de remettre en doute la légitimité et la crédibilité de ce rapport. Évidemment, on continue aussi à diffuser largement [l'outil pour se positionner dans le débat sur des baisses d'impôts](#).

- La Coalition, via le comité solutions fiscales, écrira au ministre des Finances, Carlos Leitaó, ainsi qu'à l'Association des économistes du Québec, afin de leur demander la source de l'affirmation souvent répétée depuis quelques semaines à l'effet que « 95 % des économistes sont d'accord avec les conclusions du rapport Godbout », en mettant un ou des journalistes en copie conforme. Les membres seraient aussi appelés à en parler sur les médias sociaux (« La Coalition demande au ministre la source de son affirmation sur le consensus des économistes au sujet du rapport Godbout »).
- La Coalition, via le comité solutions fiscales publiera un document intitulé « Ce que la Coalition Main Rouge pense du rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise ». Les membres de la Coalition seront sollicités afin d'y contribuer.
- La Coalition rédigera une lettre ouverte visant à enlever de la crédibilité au rapport Godbout et dénonçant notamment le fait que celui-ci repose sur une analyse partielle. Cette démarche sera accompagnée d'une lettre-type qui pourra être reprise par les membres des différentes régions et transmise aux médias locaux, députés, ministres, etc.

(suite à la page suivante)





## Campagne 10 milliards \$ de solutions, la suite

La Coalition continuera de produire du matériel pour informer les membres des groupes sociaux et la population en général et contribuer à maintenir et à élargir la grogne populaire contre les politiques néolibérales. En plus d'une deuxième vignette web faisant la promotion de notre argumentaire contre les hausses de taxes et de tarifs, d'une fiche sur l'importance des impôts pour financer nos services publics ;

d'une nouvelle fiche sur les privilèges fiscaux : le crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers, les crédits d'impôt pour dividendes et les mesures fiscales destinées aux entreprises; un nouveau document sur la privatisation des services publics sera publié sous peu.

À Montréal, la formation 10 milliards \$ de solutions sera donnée le 4 novembre dans le cadre de la semaine de fermetures et d'actions du communautaire. ■

## Projet de loi 56

# Mon OSBL n'est pas un lobby !

PAR MARIE-CHANTAL LOCAS  
AGENTE D'ANALYSE, DE FORMATION ET DE LIAISON



► Linda Déry,  
coordonnatrice  
du ROCL.

Le 12 juin dernier, le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, Jean-Marc Fournier, déposait le projet de loi 56 portant sur la transparence en matière de lobbyisme. Remplaçant la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*, ce projet de loi a pour but d'assurer « la transparence des activités de lobbyisme et le sain exercice de ces activités<sup>1</sup> ». Bien que cette révision de la législation en matière de lobbyisme était attendue et nécessaire en raison des nombreux scandales concernant les relations entretenues par les représentant-e-s du secteur privé et les titulaires de charges publiques, le document présenté par le ministre Fournier soulève plusieurs questions et inquiétudes.

Depuis 2007, le Commissaire au lobbyisme du Québec demande au gouvernement d'assujettir les organismes sans but lucratif (OSBL) à la loi, proposition appuyée par l'Association des lobbyistes du Québec, mais rejetée par une très forte majorité des participant-e-s aux consultations menées sur la question en 2008 et 2013. Acquiesçant à la volonté du commissaire, mais allant à l'encontre du consensus établi lors des consultations, le ministre Fournier a décidé d'inclure les OSBL dans le projet de loi 56, ce qui bien sûr, suscite le mécontentement du milieu communautaire.

Si le projet de loi 56 est adopté tel qu'il a été présenté en juin, toute « communication orale ou écrite faite auprès d'un titulaire d'une charge publique en vue d'influencer, à toute étape du processus, une décision<sup>2</sup> » devra être déclarée comme une activité de lobbyisme. Ainsi, les employé-e-s et membres du conseil d'administration d'un OSBL devront déclarer leurs activités au registre des lobbyistes en faisant une déclaration initiale, puis en complétant un rapport trimestriel et un rapport final. Même si la loi dans sa version actuelle mentionne que les bénévoles qui n'assument aucun rôle ou fonction de représentation sont exempté-e-s de ce processus, il est tout de même écrit que toute personne physique qui participe ou accompagne

1. *Loi sur la transparence en matière de lobbyisme*, p. 2.  
2. *Loi sur la transparence en matière de lobbyisme*, p. 10.

un lobbyiste à une rencontre au cours de laquelle se déroule une activité de lobbyisme est présumée exercer une telle activité. Cela viendra compliquer la tâche des organismes communautaires qui communiquent régulièrement avec des titulaires de charges publiques et qui les rencontrer souvent accompagnés de membres ou de bénévoles afin d'influencer leurs décisions. Cela fait partie du caractère revendicateur et militant des organismes d'action communautaire autonome et des diverses coalitions dont ils font partie.

L'assujettissement des OSBL à la *Loi sur la transparence en matière de lobbyisme* tel que suggéré par le ministre Fournier limiterait grandement l'exercice du droit d'association, de la démocratie et de la citoyenneté. Pour contrer cette menace qui guette entre autres les organismes communautaires, la campagne *Mon OSBL n'est pas un lobby* a été lancée le 27 mai 2015. Une des premières revendications de cette campagne est la tenue d'une consultation générale sur le projet de loi 56 plutôt qu'une consultation sur invitation tel que prévu à l'heure actuelle. De plus, une pétition signée par près de 8 500 personnes a été déposée à l'Assemblée nationale le 17 septembre pour demander que les OSBL ne soient pas inclus dans la nouvelle loi.

Le RIOCM appuie bien sûr cette initiative et vous tiendra au courant des développements dans ce dossier. Pour plus d'information et du matériel de mobilisation, vous pouvez consulter le site de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles à l'adresse suivante : <http://trpocb.typepad.com/trpocb/2015/09/actions-pré-dépôt-pl56-osbl-pas-lobby.html>. ■

## Qui sont les titulaires de charges publiques ?

- Membre de l'Assemblée nationale, membre du personnel d'un ministre ou d'un député, membre du personnel de l'Assemblée nationale, personne nommée à un organisme dont l'Assemblée nationale nomme les membres.
- Membre du personnel d'un ministère
- Maires, maires d'arrondissement, conseillers municipaux et les membres de leur cabinet, membre d'un conseil d'arrondissement/d'agglomération/municipal, personnel d'une municipalité.
- Personne qui siège ou qui relève d'une instance où les élus ont la prépondérance des sièges.

Le PL56 introduit des exceptions touchant les établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que le réseau de l'enseignement.

**Le restaurant veut vendre ses produits.**



**Ma soupe populaire n'est pas un lobby.**



**EMPÊCHONS LE GOUVERNEMENT D'ASSIMILER TOUS LES OSBL À DES LOBBYISTES**

# Des nouvelles du PSOC et du CIUSSS Centre-Sud de Montréal

PAR SÉBASTIEN RIVARD  
COORDONNATEUR

Programme de  
Soutien aux  
Organismes  
Communautaires

Depuis le projet de loi 10 et la disparition de l'Agence de la santé et des services sociaux, beaucoup de choses ont changé à Montréal. Le réseau de la santé et des services sociaux est en mode « reconfiguration » et de nombreuses discussions ont lieu à l'intérieur et entre les 5 CIUSSS et les établissements non fusionnés.

## Le CIUSSS change déjà de nom !

Vous l'avez peut-être remarqué, mais le CIUSSS du Centre-Est de l'île de Montréal a changé de nom au début septembre et s'appelle dorénavant **CIUSSS du Centre-Sud de l'île de Montréal**.

Ce changement de nom survient en raison de certaines critiques formulées sur l'ancienne dénomination. Le territoire demeure le même : le Plateau Mont-Royal, le Centre-Sud et le territoire de l'ancien CSSS de Verdun. Pointe St-Charles et sa clinique communautaire y est aussi rattachée, bien que la Clinique n'ait pas été fusionnée et fonctionne grâce à une entente particulière, actuellement en renégociation.

## Les conseils d'administration des établissements sont nommés

Depuis le 29 septembre, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, a procédé à la nomination des nouveaux CA des CIUSSS et des autres établissements de Montréal et du Québec.

La composition de ces CA de même que leur fonctionnement ont été changés par le projet de loi 10. Chacun des CA des CIUSSS est composé de 19 personnes. On peut noter la présence de plusieurs membres indépendants sur la base de leurs expertises (organismes communautaires, santé mentale, protection de la jeunesse, etc.) de membres nommés (PDG et représentant-e-s universitaires) ainsi que de membres désignés par différents conseils (infirmières, comités d'usagers, médecins, pharmaciens).

La liste des membres du CA des CIUSSS et autres établissements est disponible ici.  
<http://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/ca/#region06>

## Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

L'équipe de gestion du PSOC est restée relativement stable, malgré quelques changements. Nous vous joignons d'ailleurs la liste des coordonnées et des responsabilités des membres de l'équipe. Dans l'organigramme, le PSOC relève de la Coordination des activités communautaires et de l'itinérance, elle-même rattachée à la Direction adjointe aux partenariats et au soutien à l'offre de service.

Pour l'accès aux documents afférents au PSOC (demandes, reddition de comptes, etc.) sur le site web du CIUSSS Centre-Sud, notez que le portail web Santé Montréal est toujours accessible, ou encore consultez le <http://pro.santemontreal.qc.ca/fr/partenaires/organismes-communautaires/activites-communautaires-et-programme-de-soutien-aux-organismes-communautaires/>

## Indexation et lettres de confirmation des versements

Tel qu'annoncé suite à l'adoption du dernier budget du Québec, l'indexation des subventions pour 2015-2016 sera de 1 %. Cette indexation vous sera versée sur les deux dernières tranches, soit 50 % sur celui du mois d'octobre 2015 et 50 % sur celui de janvier 2016. Pour ce qui est des lettres de confirmation des versements pour l'année en cours, elle vous parviendra d'ici la fin de novembre, suite à l'adoption officielle des crédits par le nouveau CA du CIUSSS du Centre-Sud.

## Convention PSOC 2015-2018

Les conventions PSOC 2012-2015 sont arrivées à échéance depuis le 31 mars 2015. Le sous-ministre associé au Ministère de la Santé et des Services sociaux, M. Sylvain Gagnon, a émis le 19 mars 2015 une directive confirmant le maintien en vigueur de l'ancienne convention jusqu'à la signature de la prochaine.

La nouvelle convention 2015-2018 est actuellement en négociation et sa signature est prévue d'ici la fin de 2015, ou au tout début de 2016. À notre connaissance, quelques changements mineurs seraient inclus dans le nouveau texte. Nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier.



▲ Emplacement du Secrétariat des activités communautaires et de l'itinérance au sein du CIUSSS Centre-Sud

**Demande d'accréditation PSOC :  
date limite le 13 novembre 2015**

Le formulaire pour faire une demande d'accréditation au PSOC est en ligne.  
Toutes les informations sont disponibles au site :

[http://agence.santemontreal.qc.ca/partenaires/organismes-communautaires/  
activites-communautaires-et-programme-de-soutien-aux-organismes-communautaires/](http://agence.santemontreal.qc.ca/partenaires/organismes-communautaires/activites-communautaires-et-programme-de-soutien-aux-organismes-communautaires/)

Il se peut que certains navigateurs bloquent cette adresse et que vous receviez un message d'erreur en tentant d'y accéder. Il est tout de même possible d'accéder au contenu en acceptant de suivre le lien. Si vous avez des questions sur le formulaire ou sur comment y accéder, n'hésitez pas à contacter les responsables du dossier au Centre-Sud ou à nous écrire au RIOCM.

**SERVICE RÉGIONAL DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET DE L'ITINÉRANCE**

**PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES – CATÉGORIES PAR APPR**

CATÉGORIES D'ORGANISMES	COORDONNÉES	APPR RESPONSABLES
Concertation et consultation générale – CCG	Lyne_Duquette@ssss.gouv.qc.ca 514 362-6436	Lyne Duquette
Déficiência intellectuelle – DI Déficiência physique – DP Troubles envahissants du développement – TED Cancer Santé physique – SP Communautés culturelles – CC	Christine_Lafortune@ssss.gouv.qc.ca 514 362-6210	Christine Lafortune
Santé mentale – SM Personnes démunies – PD Assistance et accompagnement – AACT Orientation et identité sexuelles – OIS	Josee_Blanchette@ssss.gouv.qc.ca 514 362-6253	Josée Blanchette
Autres ressources hommes – ARH Alcoolisme/Toxicomanie et autres dépendances – ATD Maisons d'hébergement pour hommes en difficulté – MHHD Maisons des jeunes – MDJ Autres ressources jeunesse – ARJ Organismes de justice alternative – OJA Maisons d'hébergement communautaire jeunesse – MHCI VIH-SIDA	Marie-Michelle_Ross@ssss.gouv.qc.ca 514 362-6267	Marie-Michelle Ross
Maintien à domicile – MAD Autres ressources femmes – ARF Centres de femmes – CF CALACS Contraception, allaitement, périnatalité, famille – CAP Maisons d'hébergement pour femmes violentées – MHFV	mcoulomb@santepub-mtl.qc.ca 514 362-6240	Myriam Coulombe-Pontbriand

**Secrétaire PSOC (Leila Timsiline) :**  
06\_PSOC@ssss.gouv.qc.ca  
514 362-6265

**Secrétaire de Madame Manon Barnabé  
(Sara Mohamed) :**  
514 362-6224

# Élections fédérales

## Quelques enjeux pour le communautaire

PAR MARIE-CHANTAL LOCAS  
AGENTE D'ANALYSE, DE FORMATION ET DE LIAISON



▲ Le 10 septembre, le RAPSIM a fait la tournée des députés pour obtenir l'appui des partis à un rehaussement de la SPLI.

Le 2 août dernier s'amorçait la plus longue campagne électorale fédérale de l'histoire du Canada. En 78 jours, on aurait pu croire que les différents partis auraient eu le temps d'aborder tous les enjeux qui préoccupent les citoyen-ne-s du pays. À quelques jours du scrutin, force est de constater que ce ne fut pas le cas.

La couverture médiatique d'une campagne électorale tourne souvent autour d'un enjeu à la fois. Dans le cas qui nous intéresse, ce fut d'abord le procès de Mike Duffy, puis la récession du mois d'août, la crise des réfugiés, la question du niqab et maintenant le partenariat transatlantique. Au milieu de tout cela, les enjeux sociaux n'ont obtenu que très peu d'attention. Le RIOCM s'est donc penché sur les engagements des différents partis afin de connaître leurs positions sur des dossiers dont nous avons trop peu entendu parler au cours de la campagne.

Un des premiers engagements du premier ministre sortant, Stephen Harper, a été de mettre des bâtons dans les roues à l'ouverture de nouveaux sites d'injection supervisée. Pour le Parti conservateur du Canada, ces sites font partie des « dangereuses politiques idéologiques qui encourageraient la consommation de drogues et augmenteraient les problèmes liés au crime, à la santé et à la sécurité des communautés qui en

découlent<sup>1</sup> ». De leur côté, les quatre partis d'opposition présents à la chambre des communes au moment de la dissolution de celle-ci, le Bloc Québécois, le Nouveau parti démocratique (NPD), le Parti libéral du Canada et le Parti vert sont en faveur de l'implantation de ces sites.

Tout au long de la campagne, différents groupes ont interpellé les candidat-e-s pour obtenir des engagements dans divers dossiers. Au niveau du logement social, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a talonné les partis politiques pour connaître leurs intentions. Du côté des conservateurs, rappelons que le gouvernement Harper a refusé de maintenir les subventions à long terme de 554 000 logements sociaux, mettant ainsi en danger leur accessibilité pour les ménages à faible revenu. Chez les libéraux, on promet d'investir davantage pour la construction de nouveaux logements sociaux, mais un flou demeure en ce qui concerne la part d'argent qui serait consacrée aux nouvelles unités et celle qui irait au maintien des unités existantes. Les néo-démocrates promettent 500 millions \$ d'investissements sous forme de contributions et de prêts visant à soutenir le volet coopératif et sans but lucratif en matière de logement abordable. Le parti vert quant à lui promet une stratégie nationale financée à hauteur de 400 millions \$ par année pour la construction de 20 000 nouveaux logements abordables de même que la rénovation de 8 000 unités afin de maintenir l'offre existante. Enfin, le Bloc québécois promet 400 millions \$ pour la construction, la rénovation et la transformation des logements.

Pour ce qui est de la lutte à l'itinérance, le Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RISQ) et le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) ont demandé à tous les partis de prendre des engagements clairs dans le dossier de la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI). En 2013, le gouvernement Harper avait annoncé sa volonté de réorienter la SPLI vers le *Housing first*, une approche qui cible les personnes en situation d'itinérance chronique et qui passe par une offre privée de logement avec



un accompagnement et un suivi. Étant donné que 65 % des ressources sont maintenant investies dans cette approche, les contributions à des projets de logements sociaux et d'installations d'organismes ont grandement diminué de même que les efforts en prévention. Ainsi, le RISQ et le RAPSIM revendiquent le rétablissement d'une approche globale dans le soutien aux actions des organismes et l'augmentation du budget alloué à la SPLI à 50 millions \$ par an. Le 10 septembre dernier, les représentant-e-s du Bloc Québécois, du NPD et du Parti libéral du Canada ont donné leur appui au retour d'une SPLI généraliste et communautaire de même qu'à un rehaussement de son financement.

Au cours de cette campagne électorale, l'enjeu de l'égalité homme-femme a été abordé dans la foulée du débat entourant le niqab. Le Parti Conservateur est allé jusqu'à annoncer « des mesures pour stopper les pratiques culturelles barbares envers les femmes et les filles<sup>2</sup> ». La plateforme du Bloc Québécois est de son côté muette sur le sujet malgré les prises de position de son chef et de ses candidat-e-s. Chez les libéraux, les néo-démocrates et les verts on aborde la question de l'égalité homme-femme

différemment. Le Parti libéral du Canada promet une stratégie pour lutter contre la violence conjugale et les agressions sexuelles, le NPD veut mettre sur pied un plan d'action national pour mettre fin à la violence faite aux femmes et le Parti vert souhaite lutter contre la discrimination sexuelle en milieu de travail. Il est à noter que tous les partis à l'exception des conservateurs se sont prononcés en faveur d'une enquête publique nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées.

À moins de deux semaines du scrutin, il est très décevant que les enjeux mentionnés ci-dessus n'aient pas attiré davantage l'attention des médias et fait l'objet de débats approfondis. Bien qu'on ne cesse de nous promettre du changement, les 78 jours de campagne auront démontré que personne n'est prêt à faire de la politique autrement, contrairement à ce qu'on entend si souvent!



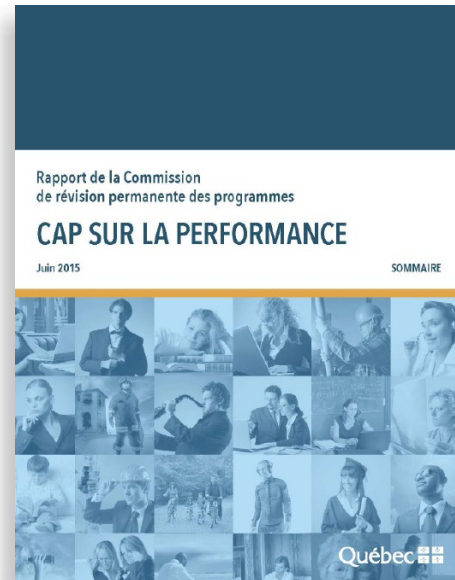
**Pour en savoir plus sur les engagements en santé :** <http://healthcareforall.ca/fr/>

1. Parti conservateur du Canada, *Le PM Harper Annonce Un Plan Pour Renforcer La Stratégie Nationale Antidrogue*, <http://www.conservateur.ca/le-pm-harper-annonce-un-plan-pour-renforcer-la-strategie-nationale-antidrogue/>.
2. Parti conservateur du Canada, *Le PM Harper Annonce Un Plan Pour Renforcer La Stratégie Nationale Antidrogue*, <http://www.conservateur.ca/lhon-chris-alexander-et-lhon-kellie-leitch-annoncent-des-mesure>

Dans son deuxième rapport publié le 31 août dernier, la Commission de révision permanente des programmes met de l'avant diverses recommandations pour revoir le mode de fonctionnement de l'État québécois. Intitulé *Cap sur la performance*, le document souligne que le mode de gestion traditionnel en place au Québec est désuet et qu'il faut maintenant axer celui-ci sur la performance et les résultats. Dans un vocabulaire empreint de Nouvelle gestion publique, la présidente de la commission, Lucienne Robillard, nous explique comment procéder au démantèlement de l'État.

Parmi l'ensemble des recommandations, celles ayant attiré le plus d'attention médiatique sont la fin du monopole de la SAQ et le transfert des activités de Revenu Québec au fédéral. Mais au-delà de ces deux propositions, ce que suggère la Commission de révision permanente des programmes est une ouverture de plus en plus grande des services publics au marché privé. En fait, la commission affirme que l'État doit choisir de manière stratégique le mode de prestation de services le plus efficace pour chaque situation. Tout en gardant un financement public, il faut donc « déterminer qui, du secteur privé ou de l'État, est le plus apte à offrir le service le plus performant à meilleur coût<sup>1</sup> ». Ici, le rapport de la commission précise que le secteur privé englobe les entreprises avec ou sans but lucratif et la société civile, notamment les organismes communautaires.

Ce n'est pas la première fois que la possibilité de sous-traiter des services publics au milieu communautaire est évoquée. En octobre 2014, le ministre des Finances, Carlos Leitão, affirmait que plusieurs organismes seraient en mesure de fournir des services sociaux jusqu'à maintenant dispensés par le réseau public et que cela coûterait moins cher au gouvernement. En plus d'aller à l'encontre des principes fondateurs de notre système de santé et de services sociaux, la privatisation proposée irait aussi à l'encontre de l'autonomie des groupes. En effet, les organismes communautaires sont libres de



déterminer leur mission et leurs pratiques, et ne sont pas là pour se substituer au réseau public.

Parmi les autres recommandations du rapport Robillard ayant retenu l'attention du RIOCM, mentionnons la remise en cause du programme de perception automatique des pensions alimentaires. Comme le rappelle la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) dans son communiqué sur le sujet, l'adoption en 1995 de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires* avait pour but de « réduire la pauvreté des enfants de parents séparés ou divorcés en assurant la régularité du versement des pensions alimentaires pour enfants<sup>2</sup> ». Si cette mesure devait être revue, cela constituerait un important recul pour les familles monoparentales qui devraient alors faire elles-mêmes les démarches pour assurer la régularité des versements.

1. *Rapport de la Commission de révision permanente des programmes*, « Cap sur la performance », p.12.

2. Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, *Remise en cause du programme de perception automatique des pensions alimentaires : La Commission Robillard veut replonger les familles monoparentales dans la pauvreté!*.

Centre d'orientation des nouveaux arrivants et immigrants de Montréal (CONAM)

## Parce que l'intégration passe également par l'accompagnement

PAR BRUNO LAPRADE  
AGENT DE COMMUNICATION ET DE LIAISON AU RIOCM

Ces temps-ci, les médias nous rapportent quotidiennement des nouvelles sur la crise syrienne et le déplacement de millions de personnes cherchant un endroit plus paisible où vivre. Si les épreuves difficiles que vivent les réfugiés ont pu attirer la sympathie et l'indignation suite à la publication d'une photo d'un jeune garçon mort sur une plage grecque, le milieu politique international tarde à proposer des solutions et plusieurs discours de peur circulent. Le Canada n'est pas exempt de tensions face à cette crise, alors que le Québec et la Colombie-Britannique ont demandé au gouvernement Harper d'accueillir davantage de réfugiés.

C'est dans ce contexte médiatique que je suis allé rencontrer un nouveau membre du RIOCM qui travaille justement avec les nouveaux arrivants. Le Centre d'orientation des nouveaux arrivants et immigrants de Montréal (CONAM) et son président Alfred Mandaka, m'ont ainsi aidé à démystifier le quotidien des nouveaux et nouvelles résident.e.s montréalais.e.s. Une réalité qui, bien souvent, rime avec une multitude de paperasse supplémentaire à remplir, de documents à fournir et de nouvelles habitudes à acquérir. En effet, tout comme les organismes communautaires se plaignent souvent des nombreuses redditions de compte, les personnes migrantes se retrouvent souvent à devoir remplir toutes sortes de formulaires que les citoyens n'ont pas à faire, comme par exemple les demandes d'équivalence et de reconnaissance des compétences. Ces papiers doivent être traduits et assermentés par des commissaires, les demandes doivent contenir des informations précises sous peine d'être refusées et les curriculum vitae doivent être fait d'une certaine manière pour pouvoir être retenus. Sans

compter les démarches administratives habituelles, comme changer sa carte de banque ou obtenir sa carte d'assurance-maladie, démarches qui peuvent être laborieuses pour qui ne connaît pas les rouages du système. C'est pourquoi le CONAM offre divers services d'accompagnement, de référence, d'assermentation de documents, de conseils en pré-employabilité, d'aide aux déclarations d'impôts et à la préparation de l'examen de citoyenneté canadienne.

Localisé dans le Centre de ressources communautaires Côte-des-Neiges, le CONAM est bien situé pour permettre une multitude de références vers les ressources du quartier appropriées pour les personnes nécessitant de l'aide au logement ou pour soulager la pauvreté. L'organisme offre également des soirées d'information sur la culture et la vie canadienne afin d'aider à l'intégration sur les différents plans social, économique et culturel des personnes nouvellement arrivées. Fondé officiellement en 2002 sous le nom de Communauté noire africaine de Montréal-Canada, le groupe prend le nom de Centre d'orientation des nouveaux arrivants et immigrants de Montréal en 2013 dans un désir d'élargir les populations rejointes. Cependant, malgré ses 13 ans d'existence, cet organisme n'a toujours pas de subvention à la mission. Si le CONAM a pré-sentement deux employés, les activités du groupe et sa direction ont parfois dû être assumées par des bénévoles sur certaines périodes de temps. L'organisme dépend ainsi de différentes petites subventions par projet, des discrétionnaires des députés et des partenariats qu'ils ont pu développer avec Emploi Québec et la Ville de Montréal.

La situation n'est pas toujours facile, mais grâce au dévouement de son personnel et de ses bénévoles, le CONAM réussit à faire la différence dans la vie de centaines de personnes chaque année.



**Pour nous joindre :** 753, avenue du Mont-Royal Est  
Montréal (Québec) H2J 1W8  
Téléphone : 514.277.1118 • Télécopieur : 514.277.2333  
Courriel : [info@riocm.ca](mailto:info@riocm.ca) • Site web : [www.riocm.ca](http://www.riocm.ca)

COORDINATION, RÉDACTION, RÉVISION  
ET CORRECTION : **Marie-Ève Carpentier,**  
**Bruno Laprade, Marie-Chantal Locas**  
et **Sébastien Rivard**

GRAPHISME : **Diane Héroux**

**Votre organisme  
n'est pas membre  
du RIOCM ?**

**CLIQUEZ ICI**  
[www.riocm.ca/  
devenir-membre.  
html](http://www.riocm.ca/devenir-membre.html)